



---

**Président** Etienne ROBERT 10, route de la Petite Avison 88600 Verzeville  
**Téléphone** : 03 20 50 19 03 07 80 57 06 79 **Mail** : etirobert@wanadoo.fr

---

## INFORMATIONS CHEQUES SPORTS CONSEIL DEPARTEMENTAL

### Dernier rappel

Comme indiqué dans plusieurs courriers, les chèques sports format rectangulaire bleus ou rouges ne sont plus remboursables depuis le 1 septembre 2022.  
Seuls les chèques carrés sur fond « mauve » sont actuellement valides.

### Procédure à suivre

Me transmettre ces chèques par courrier **avant le 01 juin**

Pas de transmission informatique car je dois remettre ces chèques au Conseil départemental.

Joindre un récapitulatif des chèques envoyés avec les N° de licence correspondants.

\*Seules les licences traditionnelles sont prises en compte.

Je transmets ces licences au Conseil départemental avec une facture unique.

Le Conseil départemental vire le montant de l'aide sur le compte CD88 qui effectue le remboursement aux clubs via leurs comptes clubs.

Cette formule est valable pour la saison en cours et est susceptible d'être modifiée pour la saison 2023/2024.

E Robert



# Comité des Vosges de Tennis de Table



**Président** Etienne ROBERT 10, route de la Petite Avison 88600 Verzeville  
**Téléphone** : 03 20 50 19 03 07 80 57 06 79 **Mail** : etirobert@wanadoo.fr

## CHEQUES ZAP VALIDITE

OK



Non

Remboursable

depuis Août 2022

OK

